



FONDATION
MASSÉ-TRÉVIDY

**RELEVÉ DE DECISIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION
DU 9 DECEMBRE 2016**

Lors de sa séance du 9 décembre, le conseil d'administration a :

- *pris connaissance du bilan des commissions financières ;*
- *validé les budgets prévisionnels des activités non conventionnées de la Fondation Massé Trévidy :*
 - *Comité pour l'Habitat des Jeunes*
 - *Foyer de Jeunes Travailleurs*
 - *Golf de Kerbernez*
 - *Lycée de Kerbernez*
 - *Service Intégré d'Accueil et d'Orientaion*
 - *Gestion propre*
 - *Roulez Jeunesses ;*
- *fait le point sur les ventes immobilières en cours ;*
- *décidé de la création de la Société Civile Immobilière « Quimper IAE » pour l'achat du futur atelier de l'entreprise A Toute Vapeur, et nommé Jean Le Roy, administrateur, en qualité de gérant.*